

**CONSEIL MUNICIPAL
en date du 08 JUILLET 2024**

N° 11

OBJET : GRATUITE POUR LES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE SUR LA TARIFICATION DE LA SAISON ARTISTIQUE

NOTE DE SYNTHESE :

La Commission Culture, Conservatoire et Patrimoine du 24 novembre 2023 a initié une réflexion autour de la mise en place d'une tarification pour les concerts invités extérieurs et professeurs pour la saison artistique proposée par le Conservatoire.

Le Conseil Municipal a statué le 22 février 2024 sur la mise en application de cette tarification.

Après délibération, des tarifs réduits sont accordés dans les cas suivants : usagers de moins de 30 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emplois et étudiants ainsi qu'un second tarif réduit pour les - de 18 ans.

L'équipe pédagogique du Conservatoire faisant également partie du public et assistant aux spectacles des concerts invités relevant du tarif 1 ainsi qu'aux concerts des professeurs du conservatoire relevant du tarif 2,

Considérant la compétence du Conseil Municipal en matière de fixation des tarifs et la nécessité d'en établir pour les événements organisés par le Conservatoire Patricia PETIBON dans le cadre de sa saison artistique et culturelle,

Et afin d'encourager la présence et la participation des enseignants du Conservatoire sur ces manifestations,

Il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver la gratuité pour les enseignants du Conservatoire aux spectacles de la saison 2024-2025.

Projet de délibération :

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

- - **ADOpte** l'ensemble des tarifs ci-dessous pour les concerts et spectacles du Conservatoire Patricia Petibon,

Tarifs 1 pour les spectacles des artistes invités :

Tarif plein	Tarif réduit	Tarif pour les - de 18 ans	Enseignants du Conservatoire
20 €	15€	5€	Gratuité

Tarifs 2 pour les spectacles des professeurs du Conservatoire :

Tarif plein	Tarif réduit	Tarif pour les - de 18 ans	Enseignants du Conservatoire
15 €	10 €	Gratuité	Gratuité

- **AUTORISE** M. le Maire à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.